

PROCES VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL **COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS**

SEANCE DU 18 JUILLET 2024

CONVOCATION : 06/07/2024

AFFICHAGE : 06/07/2024

Conseillers en exercice : 11

Présents : 07

L'An Deux Mil Vingt-Quatre le Dix-Huit Juillet à 19 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Thierry DUBUISSON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Dominique OPERON

Etaient présents : MM DUBUISSON Thierry. DUBREUIL Jean-François. DUBREUIL Camille. TAVERNIER Gilles. MINET Aurélien. Mme OPERON Dominique. Melle DUBUISSON Solène.

Absents excusés : Mrs CHOLET Pierre – VADOT Gérald - REVIRON Julie – Mme BESSIERE Stéphanie

1/Remplacement agent gestionnaire des salles des fêtes à compter du 1.9.2024- création d'un poste d'adjoint technique à 10/35 EME.

Le Maire,

- **RAPPELLE** la limite d'âge atteinte par Monsieur Max ROUGIER gestionnaire des salles des fêtes et appariteur.
- **INFORME** qu'il convient de remplacer ce dernier mais que les fonctions d'appariteur ne feront pas partie du nouveau contrat. Les élus se partageant ces tâches.
- **INFORME** donc qu'il convient de créer un poste d'adjoint technique avec un horaire de 10/35^{ème} à compter du 1.9.2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la création de ce nouveau poste.
- **EST INFORME** de la candidature de Mme Delphine DUBREUIL domiciliée sur la commune.
- **ACCEPTE** la candidature de celle-ci et dit qu'un contrat cdd interviendra entre Mme DUBREUIL et la mairie pour une durée de 3 mois, celui-ci sera renouvelé sans renonciation par l'une ou l'autre des parties.
- **MANDATE** le maire en exercice pour la signature de toutes pièces relatives à cette affaire.

DECISION : ADOPTE à l'unanimité.

2/ POINT SUR LA COMPTABILITE :

Le Conseil Municipal,

- **ENTEND** le point fait sur la comptabilité arrêtée au 6 Juillet dernier et que les réalisations sont conformes à celles enregistrées en Trésorerie.

3/ QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal,

- **ENTEND** que la commune va recevoir un écran connecté (fourni à titre gracieux par le fournisseur de copieur/scanner) qui sera mis à disposition de l'école et de la bibliothèque.
- **ENTEND** que la livraison du jeu de la cour de l'école maternelle sera effectuée le mercredi 24 Juillet prochain. L'installation étant réalisée par le fournisseur.
- **ENTEND** le point fait sur l'avancée des travaux d'assainissement
- **DIT** que des devis vont être demandés pour la prochaine réfection de la rue de la Citadelle afin de solliciter la subvention nécessaire auprès du service du conseil départemental.
- **VISITE** le logement communal suite au départ de sa locataire. **DIT** que des travaux d'importance devront être réalisés pour la remise aux normes de celui-ci.
- **TRAITE** les questions diverses.



[Handwritten signature]